



Obtention d'une carte d'identité française

Par **selinda**, le **15/12/2009** à **13:26**

Bonjour,rrrnJe suis mariée avec un marocain depuis le 19 avril 2006 et j'aimerais avoir des renseignements afin qu'ils obtiennent la nationalité française. Dois-je attendre jusqu'au 19 avril 2010 pour entreprendre les démarches où puis-je déjà commencer maintenant. rnrnAupres de quel organisme, dois-je me renseigner tribunal ou préfecture car j'ai entendu dire qu'à compter du mois de janvier 2010, c'est la préfecture qui se chargera de cela. rnrnCombien de temps il faudra pour avoir sa carte d'identité française? Y'a t'il un recours pour qu'il l'obtienne rapidement, si oui, lequel?rrrnDe plus, je précise également que nous avons un enfant de 15 mois et 8 jours.rnrnMerci infiniment pour votre réponse.rnrnCordialement,rrrnSelinda